SAINT - LUC

MEDICAL

N° 2 - 1971

SOMMAIRE

Les 16 et 17 octobre 1971, la Société Médicale Belge de Saint-Luc organise un Congrès International ayant pour thème

l' Avortement

En voici le programme provisoire :

SAMEDI 16 OCTOBRE

10 h. 00 L'avortement thérapeutique (français).

— Indications médicales dues à des maladies de la mère.

11 h. 00 L'avortement pour raisons eugéniques.

— Malformation du fœtus.

— Maladies héréditaires (néerlandais).

12 h. 00 L'avortement pour des raisons sociales (français).

14 h. 30 Le problème de l'avortement dans les pays étrangers : France - Angleterre - Hollande - Allemagne - Scandinavie.

17 h. 00 L'aspect juridique (néerlandais).

DIMANCHE 17 OCTOBRE

10 h. 00 Le problème moral par des moralistes (Français - Néerlandais).

12 h. 00 Synthèse (Néerlandais - Français).

LES MALADIES CHRONIQUE ET INCURABLES

Docteur VAN LAETHEM.

Docteur,

Ligueur : Il est courant d'assister dans les familles à de très longues maladies. Le malade est dit « perdu » ou n'avoir qu'une « chance sur dix », « une chance sur cinquante, sur cent ». S'il s'agit de vieillards, même très âgés et malades, on les « fortifie » jusqu'à la fin; de la plupart des grands malades « perdus », on les « prolonge » quelques semaines à force de plasma, baxter, et parfois, d'une opération. Ce léger sursis est employé à beaucoup souffrir. Et combien d'opérations sont pratiquées sans aucun espoir, pour cette « chance sur cent ».

Cette façon de prolonger si douloureuse pose des questions auxquelles on ne répond jamais, — par pudeur? ou pourquoi? Est-il courant, et ne serait-il pas obligatoire en morale pour le médecin, de poser clairement la question aux tout proches, ou au plus proche : « Le malade n'a qu'une chance extrêmement minime de survie : voulez-vous ou non l'opération? ».

Que de malades supplient d'en finir; et on les « fortifie », on « essaie ». Où est la véritable humanité? Où est la pitié humaine, le vrai devoir?

Docteur : Votre long préambule pose beaucoup de questions très graves au médecin, mais il y a ici différents problèmes, qu'il faudrait sérier pour essayer d'y voir un peu plus clair.

Distinguons tout d'abord, si vous le voulez bien, deux points de vue, qui contrairement à l'opinion de beaucoup ne se rejoignent pas nécessairement, c'est-à-dire celui du malade et ceux des biens portants qui l'entourent.

Il est certain que le malade souffre, mais **il ne demande que très rarement que la mort vienne le délivrer,** sauf qu'il est tout à fait conscient de son état; ce que le malade demande c'est qu'on le soulage et surtout qu'on le guérisse, quitte à le faire souffrir. Par contre, l'entourage, surtout si la maladie se prolonge, demande très souvent que « le supplice », « la corvée », « les ennuis »... finissent, parce qu'eux-mêmes (et on les comprend que trop bien) n'en peuvent plus, sont au bout de leurs forces, et se sentent incapables de continuer si on (ou plutôt le médecin) ne fixe pas avec durée, un terme à cet état de choses.

Ligueur : Vous semblez mettre ici en cause l'entourage de ces maladies. Jugeriez-vous qu'ils sont toujours intéressés et qu'ils attendent cette mort pour des avantages matériels?

Docteur : Pas du tout et je voudrais insister sur le fait que pas plus dans le chef de l'entourage que dans le chef du médecin (qui aurait un avantage matériel à prolonger un malade ou à pratiquer chez lui une opération inutile), je ne veux m'étendre ici sur ce aspect du problème. Nous savons bien que partout il y a de malheureuses exceptions, mais ce n'est pas bien sûr l'aspect important qu'il faut avoir devant les yeux et là n'est pas le but de cette chronique.

Votre vraie question me paraît plutôt : « Le médecin a-t-il le droit, l'obligation ou le devoir de prolonger toujours et en toutes circonstances la vie? » C'est bien cela?

Ligueur : C'est bien cela.

Docteur : Il faut dire et répéter d'abord que le médecin est avant tout l'homme de la vie et pas de la mort (même s'il se trouve des circonstances où il se pose en arbitre de celle-ci). Il a donc formellement le droit, l'obligation et le devoir de prolonger la **vie pour le plus grand bien du malade** et pour lui seul.

Faut-il maintenant le faire « toujours et en toutes circonstances »? Ici se pose le problème de « l'euthanasie négative ».

Ligueur : Qu'est-ce que cela veut dire? Nous savons que l'euthanasie consiste dans le fait de **donner volontairement** la mort à un malade pour abréger ses souffrances. Mais l'euthanasie négative?

Docteur : Cela signifie que le médecin peut se poser légitimement la question d'arrêter tout traitement, même s'il sait pertinemment que cette décision entraînera automatiquement la mort à plus ou moins brève échéance. Pensons ici à ces accidentés de la route qui sont en coma prolongé et qui ne vivent que grâce à tout l'appareillage technique moderne qui permet une réanimation prolongée.

Ligueur : Mais qui doit se poser d'abord cette question :le médecin ou l'entourage? Qui doit se poser la question de la survie possible? Qui doit décider de fermer le robinet qui alimente la vie?

Docteur : Je crois qu'il y a là une concertation nécessaire et indispensable entre l'entourage, le et de préférence les médecins qui ont la charge du traitement. Et parmi les facteurs qui entreront en ligne de compte, il faut bien entendu citer d'abord l'âge, ensuite les séquelles possibles de la maladie en admettant qu'à la longue le malade survive seul, les responsabilités familiales et professionnelles de la victime, le degré d'affection des proches, ce qui conditionne la qualité des soins dont elle continue à être entourée... Qui n'a entendu parler de ces nombreux malades atteints de polyo qui ne vivent que par et dans leur poumon d'acier : ils n'ont pas l'espoir de « guérir » et leur espoir

de récupération est mince, mais ils « vivent » et l'exemple de ce fantaisiste imitateur (je crois qu'il s'appelait Robert Dermont) est là pour nous montrer que même dans ces conditions difficiles on peut encore jouer un très grand rôle dans la vie : dans son poumon d'acier il a continué à s'occuper de spectacles par procuration et à aider les artistes handicapés ou vieillissants.

Ligueur : Vous citez là des exceptions, mais ces malades sur qui on essaie des médicaments sans qu'on ait un espoir ferme de guérir?

Docteur : C'est là un autre aspect qui intéresse cette fois la recherche en médecine. Il faut savoir que beaucoup de grandes découvertes en médecine ont été « **essayées » sans avoir la preuve d'une guérison possible** et ce n'est que l'expérimentation patiente, qui a permis de donner aux antibiotiques, aux corticoïdes, aux immuno dépresseurs, pour n'en citer que quelques-uns, la place de premier plan qu'ils occupent dans l'arsenal thérapeutique moderne.

Ligueur : Et ces opérations « inutiles »?

Docteur : Elles ne le sont que dans l'esprit de ceux qui constatent **APRES COUP** qu'elles n'ont pas réussi. Mais tous les médecins vous diront que parmi beaucoup de cas de cancer très malheureux par exemple, ils ont de temps en temps la joie de voir infirmer leur diagnostic à l'opération et que ce qu'ils croyaient être une tumeur maligne se révèle à l'examen anatomopathologique de l'organe enlevé, une tumeur bénigne; d'autre part, certains cancers très avancés qui ne laissaient plus espérer que quelques mois de survie, montrent parfois après une opération large et bien faite, une véritable résurrection et une survie qui peut atteindre 2 - 3 - 4 ou 5 ans. Pour les malades c'est toujours inespéré, et sans prix et souvent ils croient alors à une véritable guérison, ce qui est d'un appoint inestimable pour leur moral. De toutes façons, toute opération ne se décide jamais qu'avec le consentement du malade et des proches en leur exposant le pourcentage de chances de survie et de succès; toute opération pratiquée autrement est contraire à la déontologie médicale.

Ligueur : En conclusion, docteur?

Docteur : « Le vrai médecin » et ici, une fois de plus, le vrai médecin sera le médecin de famille car lui seul connaît toutes les composantes psychologiques effectives et médicales de toute la famille, décidera toujours « **pour le plus grand bien du malade** ». L'intérêt de l'entourage sera **toujours** secondaire.

LE MEDECIN DE FAMILLE.

XIIe CONGRES DE LA F.I.A.M.C.

(Fédération Internationale des Associations de Médecins Catholiques)

WASHINGTON, D.C. (U.S.A. - Octobre 1970).

Du 11 au 14 octobre 1970 s'est tenu à Washington, D.C., le XIIe congrès de la F.I.A.M.C. Ce congrès, remarquablement organisé, fut un grand succès, tant par l'intérêt des sujets traités et la qualité des orateurs que par le grand nombre de participants venus des quatre coins du monde. Chacune des séances fut suivie par 250 à 350 auditeurs, médecins pour la plupart, auxquels s'étaient joints de nombreux ecclésiastiques américains (qui, chose étonnante pour nous, portaient tous le col romain sur une parfaite tenue sombre de clergyman), des infirmières, des moralistes, etc., attirés par l'importance des sujets mis à l'ordre du jour.

Selon le système américain, les séances se tenaient dans de vastes salles munies d'un excellent équipement de traduction simultanée, dans l'hôtel même où logeaient une bonne partie des congressistes. Cela évite les déplacements et facilite les contacts personnels qui peuvent s'établir à longueur de journée.

Ce XIIe congrès de la F.I.A.M.C. était le premier à se tenir aux U.S.A. La F.I.A.M.C. ayant été fondée en Europe et par les Européens vers les années 1935, il était normal que les premiers congrès se soient tenus en Europe : Bruxelles, Paris, Londres, Lisbonne, Munich, Rome, etc... Le XIe congrès, le premier à se tenir en dehors de l'Europe, a eu lieu à Manille (Philippines) en 1966. Ce XIIe congrès, qui avait pour thème général : La Conservation de la Vie, s'est tenu à Washington sous la présidence du Dr. ALIMURUNG, ancien président de l'Association des Médecins Catholiques des Philippines et qui avait été élu président de la F.I.A.M.C. au congrès de Manille.

Accueillis le dimanche après-midi par un secrétariat parfaitement organisé, les congressistes assistèrent d'abord à la Sainte Messe dans un grand salon aménagé en chapelle. L'office était concélébré par une demi-douzaine d'aumôniers de Saint Luc sous la présidence de Mgr EVANS, évêque de Denver (Colorado) et aumônier de la Fédération Américaine des Associations de Médecins Catholiques.

Après la messe eut lieu la traditionnelle séance académique d'ouverture du congrès. Devant l'assemblée debout, S. Exc. Mgr. RAIMONDI, Délégué Apostolique aux U.S.A., donna lec-

ture d'une lettre que le Cardinal VILLOT, Secrétaire d'Etat du Saint Siège, avait adressée au nom du Saint Père au Dr FERRUGIA, Secrétaire Général de la F.I.A.M.C. Ce message qui reprend la doctrine traditionnelle de l'Eglise concernant plusieurs sujets mis à l'ordre du jour du congrès, mérite d'être repris ici in extenso :

SEGRETERIA DI STATO
N. 165174

DAL VATICANO, 3 octobre 1970

Monsieur le Secrétaire Général,

C'est avec satisfaction que le Saint-Père a appris la prochaine réunion à Washington du Congrès de la Fédération Internationale des associations catholiques, pour réfléchir aux problèmes complexes posés par les multiples implications de « la protection de la vie », selon le thême si justement retenu pour votre réunion.

De son début à son terme, la vie est en effet soumise à de graves menaces, qu'il s'agisse d'avortement ou d'euthanasie. Et les greffes d'organes, comme la réanimation, ne sont pas sans poser de difficiles questions, cependant que l'évolution même de la société et des conditions d'existence modifie profondément l'exercice de la médecine sociale.

Redoutables en elles-mêmes et déjà difficiles à résoudre par des praticiens expérimentés, ces questions sont désormais posées devant le grand public, aussi bien par des interventions chirurgicales spectaculaires que par des procès à grand retentissement.

Aussi est-il d'une souveraine importance que des membres éminents des associations médicales catholiques cherchent à faire le point sur les implications morales des principes raisonnés de déontologie médicale, qui constituent des normes sûres pour l'action.

Monsieur le Docteur
James Farrugia
Secrétaire général de la Fédération
internationale des associations
médicales catholiques.

Le principe fondamental en ce domaine a été solennellement rappelé par le récent Concile oecuménique : « Dieu, maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de la vie et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de lui. La vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception : l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables ». (Gaudium et Spes n. 51, § 3). C'est dire que par-delà les motivations qui animent les hommes dans leur comportement, et la sincérité de leurs intentions, il existe des critères objectifs de moralité, qui jugent les conduites humaines.

Que vos débats ne perdent donc jamais de vue cette conviction première : toute vie d'homme doit être inconditionnellement respectée. Au reste, l'histoire récente ne nous l'enseigne-t-elle pas tragiquement : le respect de la vie devient un leurre, dès lors qu'il n'est plus inconditionnel et absolu, et tout manquement grave à son caractère sacré risque d'aboutir en ses ultimes conséquences à un véritable massacre des innocents.

Les mêmes normes du bien et du mal s'appliquent donc à l'euthanasie, comme à l'avortement et à l'infanticide. L'influence du christianisme avait peu à peu déraciné ces modes de faire barbares, mais les conceptions matérialistes d'un eugénisme païen tendent à redonner droit de cité aux pratiques les plus aberrantes. Comme le disait récemment et avec force le Saint-Père : « Ne craignez pas d'aller, quand il le faut, à contrecourant de ce que l'on pense et dit dans un monde aux comportements paganisés. Saint Paul nous en prévient : « Ne vous conformez pas à ce monde, mais transformez-vous par le renouvellement de votre esprit » (Rom. 12,2) (Discours aux Equipes Notre-Dame, 4 mai 1970, n. 13, dans A.A.S. LXII/1970, p. 434).

Il faut le redire clairement, devant des campagne d'opinion qui mettent à rude épreuve les fondements mêmes de la moralité humaine, au nom de la sensibilité et de ce qui entend se présenter comme le bon sens : à l'exception de la légitime défense, rien n'autorise jamais un homme à disposer de la vie d'un autre, pas plus que de la sienne propre. Le commandement est formel et absolu : « Tu ne tueras pas » (Ex. 20,13). L'avortement a été considéré comme homicide dès les premiers siècles de l'Eglise, et rien ne permet aujourd'hui de le considérer autrement. Car l'enfant, nous disent les généticiens, est, dès sa conception, doué des caractéristiques propres d'une vie qui, pour être tributaire d'un milieu privilégié de développement, n'en est pas moins autonome. L'Eglise n'ignore certes pas que des cas angoissants se présentent, lorsque la vie de la mère elle-même paraît menacée,

mais elle ne saurait admettre pour autant l'avortement « thérapeutique », comme on l'appelle : divers épiscopats l'ont récemment et justement rappelé avec force. Une collectivité qui, sous divers prétextes, s'orienterait vers l'avortement légalisé, irait à contre-courant des efforts accomplis par des siècles de civilisation. Elle se situerait en même temps en dehors des perspectives fondamentales de l'anthropologie chrétienne et de son absolu respect de l'homme, dès le premier instant de sa conception et jusqu'à son dernier souffle de vie.

C'est une tentation, en effet, que de vouloir attenter à la vie de l'homme sous le fallacieux prétexte de lui procurer une mort douce et tranquille, plutôt que de le voir continuer une vie désespérante ou une agonie atroce. Sans le consentement du malade, l'euthanasie est un homicide; son consentement en ait un suicide. Ce qui est moralement un crime ne saurait, sous aucun prétexte, devenir légal.

Il faut souligner en même temps que le caractère sacré de la vie est ce qui interdit au médecin de tuer, et qui lui fait en même temps un devoir de s'employer, par toutes les ressources de son art, à lutter contre la mort. Mais ce n'est pas faire pour autant au praticien une obligation d'utiliser toutes les techniques de survie que lui offre une science infatigablement créatrice. Dans bien des cas, ne serait-ce pas une torture inutile que d'imposer la réanimation végétative, dans la phase ultime d'une maladie incurable? Le devoir du médecin est bien plutôt alors de s'employer à calmer la souffrance, au lieu de vouloir prolonger le plus longtemps possible, par n'importe quel moyen et dans n'importe quelle condition, une vie qui n'est plus pleinement humaine et qui va naturellement vers son dénouement : l'heure inéluctable et sacrée de la rencontre de l'âme avec son créateur, à travers un passage douloureux qui la fait participer à la passion du Christ. En cela, aussi, le médecin doit respecter la vie.

Que faut-il par ailleurs penser de l'expérimentation humaine en médecine? Le médecin peut-il, pour faire progresser la science, se servir de l'homme comme d'un objet d'expérimentation? Certes chacun condamne à bon droit comme une monstruosité l'expérimentation criminelle pratiquée à grande échelle par des régimes totalitaires. Mais chacun sait aussi qu'on ne saurait condamner sans appel toute expérimentation sur l'homme, au nom du respect de la personne, en particulier lorsqu'il s'agit des thérapeutiques nouvelles, tant il est vrai que la médecine n'a bien souvent progressé au cours des âges que par de laborieux tâtonnements. C'est à vous qu'il appartient, en praticiens expérimentés, de fixer les normes toujours mouvantes en ce domaine délicat, en vous

rappelant que le principe fondamental de l'éthique médicale demeure le respect absolu de la personne, d'une personne, rappelons-le avec le pape Pie XII dans son célèbre discours du 15 septembre 1952 aux membres du Congrès international d'histopathologie du système nerveux, qui n'est pas le maître, mais l'usufruitier d'une vie reçue de Dieu (Cf. A.A.S. XXXXIV/1952/,*p. 779-789). Bref, c'est la médecine qui est au service de l'homme et non l'homme qui est un instrument au service de la science. Le progrès des méthodes expérimentales déplace les limites des possibilités et des interdictions — et c'est à vous qu'il revient de l'apprécier, — mais la loi morale demeure intangible dans ses exigences fondamentales.*

Nul doute que votre prochain Congrès de Washington ne soit l'occasion d'utiles clarifications et de fécondes résolutions pour la conservation et la protection de la vie. C'est en formant ce vœu que le Saint-Père envoie à tous les participants une large Bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, avec mes vœux pour l'heureux succès de vos travaux, l'assurance de mon respectueux dévouement en N.S.

J. CARD. VILLOT.

Cette lecture fut suivie par des messages de bienvenue du Dr PAPOLA, Président de la Fédération Américaine des Médecins Catholiques, du Dr ALIMURUNG, Président de la F.I.A.M.C. et d'un délégué du Ministère de la Santé des U.S.A.

Plus tard dans la soirée, les congressistes furent reçus par le Président et Mme ALIMURUNG et S. Exc. le Délégué Apostolique autour d'un magnifique buffet où chacun put retrouver d'anciennes connaissances et nouer de nouvelles amitiés.

Partie scientifique.

Dès le lundi matin les séances de travail commencèrent. Avec la ponctualité qui est le propre des organisations anglo-saxonnes, dès 8 h. 30 tout le monde était présent pour la première séance.

Il serait fastidieux et vain de vouloir reprendre par le détail la trentaine de communications qui ont été présentées à ce

congrès. D'autant plus que chaque auteur, ne disposant que d'un temps de parole de 15 à 20 minutes, avait fait un résumé de ce qu'il voulait exposer et que résumer un résumé est chose impossible. Il faut donc se contenter de passer en revue les principaux thèmes abordés.

— Le « Bio-engineering », que l'on peut librement traduire par « techniques biologiques », fut le premier sujet abordé. Les progrès de la génétique sont tels que l'on peut actuellement déterminer « in utero » le sexe d'un fœtus et l'on envisage même la possibilité de pouvoir, par des interventions appropriées, modifier le développement de ce fœtus. La question se pose, dès lors, de savoir jusqu'à quel point le médecin peut collaborer à de telles pratiques. La mise au point de ces techniques relève de l'expérimentation humaine et ne peut donc être admise qu'avec la plus grande circonspection. L'obtention de races sélectionnées se conçoit en zoologie. Vouloir modifier et « améliorer » la race humaine pour obtenir des « individus sélectionnés » pose d'autres problèmes!

— Le problème de l'avortement fut longuement examiné. Plusieurs auteurs ont parlé de l'état de la question dans leurs pays respectifs. Le travail le plus remarquable, et admirablement documenté, fut présenté par un groupe de médecins japonais. On y lit notamment que selon le R.P. ARRUPPA, actuel Père Général de la Compagnie de Jésus mais qui fut auparavant missionnaire au Japon, il y aurait eu durant les deux dernières décennies 50.000.000 d'avortements au Japon ! Il résulte de documents officiels publiés par le Ministère japonais de la Santé que pour la période 1945-1949 il y a eu 1.431 avortements pour 100 naissances. La libéralisation de l'avortement date de 1948. Dès l'année suivante 246.000 avortements étaient enregistrés; cinq ans plus tard on en comptait officiellement 1.140.000! Une enquête faite en 1968 auprès de 1.500 femmes mariées révèle que 62 % d'entre elles ont avoué s'être fait avorter au moins une fois. Les dégâts provoqués par cette libéralisation de l'avortement sont tellement flagrants que l'opinion publique commence de s'en émouvoir. D'une enquête faite en 1969 par les services du Premier Ministre il résulte que 88 % des ge nssont, d'une façon plus ou moins formelle, hostiles à cette législation. Les auteur signalent encore que parmi ceux qui s'opposent à l'abrogation de la loi on trouve, entre autres, les 13.-00 médecins qui, pour avoir effectué un stage de deux ans, sont seuls autorisés à pratiquer ces avortements. Les honoraires qu'ils perçoivent sont d'environ 700 francs belges par « patiente », ce qui constitue pour ces médecins une source appréciable de revenus. De telles considérations appuyées sur des documents officiels d'une objectivité incontestable devraient faire réfléchir ceux qui veulent libéraliser l'avortement en Europe occidentale.

— Concernant le problème du suicide plusieurs orateurs ont fait remarquer qu'on devrait s'efforcer de le prévenir en aidant sur le plan moral, social et éventuellement matériel ceux qui présentent le syndrome du « pré-suicide ». Il a été question aussi des suicides « altruistes » (espions qui avalent du cyanure de peur de parler, volontaires pour des missions impossibles), vis-à-vis desquels on a souhaité que l'Eglise adopte une attitude plus compréhensive.

— D'autres ont parlé de la réanimation et de ses limites. Il est évident que lorsqu'un médecin se trouve en face d'un accidenté en danger de mort, il doit faire l'impossible pour ramener le patient à la vie et prolonger ses tentatives parfois au-delà même de ce qui paraît raisonnable, sans tenir compte des frais que de telles techniques peuvent entraîner. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un malade graduellement arrivé au terme de sa vie par usure de son organisme ou par l'évolution fatale et irréversible d'une maladie incurable. Dans ce cas, ainsi que le rappelle le Cardinal VILLOT dans sa lettre au congrès, la réanimation et la prolongation de la vie ne posent aucune obligation au médecin. Nous savons tous, qu'à l'heure fixée par la Divine Providence, la mort viendra mettre fin à notre existence terrestre. N'est-il pas plus charitable de la part du médecin, et surtout du médecin catholique, d'aider le moribond à mourir en paix et dans la sérénité plutôt que de l'enfermer sous une tente à oxygène et lui traumatiser les membres à la recherche de veines collabées pour y injecter un quelconque médicament qui peut-être prolongera cette vie de quelques heures, voire quelques jours? Les médecins ont le devoir de s'insurger contre ces pratiques abusives qui ressemblent, elles aussi, à de l'expérimentation humaine et qui ont tendance à s'installer dans certains services hospitaliers.

— Les problèmes moraux que suscitent les transplantations d'organes ont été évoqués et plus particulièrement le grave problème que constitue la détermination précise du moment de la mort du donneur. Comme ces problèmes ont été abondamment débattus dans de nombreux milieux au cours de ces dernières années, il n'y a pas lieu de s'y attarder ici, tout ayant été dit.

— D'autres sujets encore ont été abordés : abus des drogues, éducation sexuelle de la jeunesse, aide médicale aux pays en voie de développement, etc...

En bref, sur le plan scientifique, ce congrès fut remarquable par le nombre et la qualité des communications présentées. Il faut regretter, peut-être, que la diversité des sujets présentés n'ait pas permis de les approfondir comme certains auraient mérité de l'être. Les organisateurs, interpellés à ce sujet, ont

répondu qu'ils avaient intentionnellement voulu faire présenter un grand éventail de sujets pour que chacun puisse y réfléchir et éventuellement les approfondir dans d'autres réunions. Ce point de vue est défendable.

A l'issue de la dernière réunion, le congrès, après une longue discussion, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes (traduction officieuse) :

Nous, membres de l'Assemblée Générale de la F.I.A.M.C., réunis à Washington, D.C., U.S.A., du 11 au 14 octobre 1970 à l'occasion de notre XIIe Congrès, exprimons notre gratitude et notre filial attachement à Sa Sainteté le Pape PAUL VI pour Sa Bénédiction Apostolique et pour Son Message et, au surplus, décidons que :

Attendu que les technique bio-génétiques offrent une méthodologie nouvelle pour connaître de façon plus approfondie la nature de l'homme et ses désordres, nous souhaitons un examen et une étude plus approfondie des aspects légal, scientifique et théologique de ces techniques en vue de leur éventuelle utilisation bénéfique par le corps médical.

Attendu que nous croyons que la paternité responsable est un problème d'intérêt général et de portée universelle, nous insistons pour que soient poursuivies les recherches et l'étude de toutes ses implications médicales et sociales.

Attendu que nous croyons que la vie humaine commence dès la conception et, attendu que, en tant que membres de la société humaine et plus particulièrement en tant que membres de la profession médicale, nous devons préserver et protéger la vie humaine, nous sommes inconditionnellement opposés à l'avortement et, à la lumière de l'expérience acquise en Grande-Bretagne et au Japon, nous sommes tout aussi fermement opposés à la libéralisation de l'avortement à cause des dangers qu'elle présente sur le plan social et médical.

Attendu que le droit de l'homme à la vie doit être tenu pour un principe absolument inviolable de la société humaine, nous sommes formellement opposés à l'euthanasie à n'importe quel moment de l'existence et pour quelque motif que ce soit.

Attendu qu'il est actuellement extrêmement difficile de définir le moment précis de la mort, nous insistons pour que les critères les plus rigoureux et les plus objectifs possibles soient utilisés pour juger du moment exact de la mort et que, en particulier lors de transplantations d'organes, il soit fait appel à un collège de médecins neutres.

Attendu que la sexualité humaine participe au plein épanouissement de la personnalité humaine, il faut vivement encourager les médecins à éduquer les parents pour les aider à assumer leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants en cette matière.

Attendu qu'il existe d'évidentes différences dans le développement économique et social des différentes nations, nous souhaitons que les médecins, aussi bien collectivement qu'à titre individuel, usent de leur influence sur le plan politique pour obtenir une amélioration des conditions de vie dans les pays en voie de développement et y compris dans le domaine médical.

Attendu que ce congrès considère que ces résolutions sont d'intérêt mondial, nous souhaitons qu'une copie en soit envoyée : au Saint Siège, à l'O.M.S., à l'UNESCO, aux Organisations Internationales Catholiques, au Concile des Laïcs à Rome, à toutes les Associations Nationales de Médecins Catholiques, à toutes les associations nationales de médecins, à tous les ministres de la Santé Publique, à l'Association Internationale des Universités et à l'Association Internationale des Universités Catholiques.

Partie administrative.

Dès le lundi après-midi eut lieu la traditionnelle séance administrative : Assemblée Générale de la F.I.A.M.C. Vingt-trois associations nationales y étaient présentes ou représentées par procuration : Allemagne, Argentine, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malte, Mexique, Philippines, Portugal, Rhodésie, Suisse, U.S.A. et Uruguay. Deux autres associations furent admises comme membres : Pakistan et Singapour. Cette réunion avait une importance exceptionnelle parce qu'il s'agissait de refaire l'unité de la F.I.A.M.C. Il ne faut, en effet, pas se dissimuler que depuis sa fondation la F.I.A.M.C. n'avait pratiquement existé que sur papier, ses activités se bornant à réunir périodiquement des congrès internationaux. Cette passivité des dirigeants de la F.I.A.M.C. avait amené, il y a quelques années, la presque totalité des Associations européennes à s'associer dans un « Groupement Européen » qui démissionna de la F.I.A.M.C. en attendant que les statuts de cette dernière soient modifiés. C'est ce qui fut fait à Washington. Les modifications statutaires exigées par le groupement européen furent adoptées à l'unanimité. Dorénavant la F.I.A.M.C. ne sera plus une fédération d'associations nationales et de membres individuels. Elle devient, en fait, une confédération de six fédérations régionales : Afrique, Asie, Australie

et Nouvelle-Zélande, Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud. Trois de ces fédérations sont déjà constituées : Asie. Europe et Amérique du Nord. Chaque fédération régionale désignera deux délégués, membres du conseil d'administration de la F.I.A.M.C. D'autre part, les membres individuels, qui avaient droit de vote au même titre que les associations nationales, sont supprimées. Les adhésions à la F.I.A.M.C. se feront uniquement par le truchement des associations nationales affiliées à une fédération régionale. Ces modifications des statuts permettront aux différentes régions d'avoir des activités propres. Il y aura dorénavant des congrès européens qui permettront aux médecins catholiques de se retrouver périodiquement, sans trop grand déplacement, pour étudier ensemble des problèmes d'actualité.

Le nouveau Bureau de la F.I.A.M.C., élu à Washington, est ainsi composé : Président : Dr O'SULLIVAN (Angleterre); Vice-Présidents : Drs MERCADALPEREJ (Espagne) et FERRUGIA (Malte); Secrétaire-Général : Dr PAPOLA (U.S.A.); Trésorier : Dr CAVALIERI (Italie). Président d'Honneur : Dr ALIMURUNG, Président sortant.

Le prochain congrès international aura lieu en 1974 en Espagne, probablement à Barcelone. Les thèmes du congrès seront fixés ultérieurement par le conseil d'administration.

*
**

Après la clôture des travaux une messe solennelle fut célébrée en la Cathédrale St. Mathieu à Washington par S. Exc. Mgr. HARRIS, évêque de Liverpool et aumônier de la F.I.A.M.C. en présence du Cardinal O'BOYLE, Archevêque de Washington. Le congrès se termina, comme il convient, par un somptueux banquet abondamment arrosé d'une excellente eau glacée (!). Ce détail, conforme aux usages américains, n'enlève rien à la chaleur de l'accueil qui fut réservé aux congressistes. En effet, d'une part, S. Exc. le Délégué Apostolique avait invité les congressistes à visiter la Délégation Apostolique somptueusement installée au cœur du quartier des ambassades dans un magnifique immeuble orné d'innombrables œuvres d'art. Cet immeuble et son mobilier ont été offerts au Saint Siège par l'ensemble des évêchés des U.S.A., cadeau à la mesure de ce grand et

opulent pays. Da'utre part, les médecins catholiques de Washington avaient tenu à recevoir chez eux, par petits groupes, tous les congressistes étrangers qui eurent ainsi l'occasion de passer une agréable soirée dans la chaude et cordiale intimité d'un foyer américain.

Faut-il s'étonner, dès lors, que tous les participants à ce XIIe congrès de la F.I.A.M.C. à Washington soient rentrés chez eux, enchantés à la fois de l'accueil qu'ils y ont reçu, du travail qu'ils ont pu y accomplir et pleins d'espoir dans l'avenir d'une F.I.A.M.C. rénovée.

Dr de GHELDERE,

ancien Président et Délégué
de la Société Médicale Belge de St. Luc.

Villa meublée « rustique à louer à l'année (bail d'officier) à NETHEN (Brabant Wallon), 25 km. de Bruxelles, 10 km. de Louvain, 7 km. de Wavre, proximité Forêt de Meerdael. Garage 2 voitures, living, grande cuisine, deux chambres à coucher, petite salle de bain, chauff. maz., tél. inst., lave-vaisselle, jardin 10 ares. 7.000 francs par mois. S'adresser au Dr Jean Gillis, tél. 02/31.66.32. Libre à partir de juillet 1971.

Villa à louer, juillet et août 1971 : 71, chaussée de Malines, Wezembeek, 12.000 francs par mois. M. et Mme Wolters - Tél. : 31.04.14.

Laboratoire de Bruxelles demande médecin pour prélèvements. Tél. entre 8 et 9 heures au 43.17.88.

/IOLENCE (SECOND VOLET) suite

eureux les doux.

Heureux les pacifiques (Mt 5)

Ne faites de tort à personne (Lc 3, 14)

Rengaine ton glaice, (ta violence), car tous ceux qui prennent le glaive, (la violence), périront par le glaive (la violence) Mt 26, 52)

Seigneur, aide-nous à nous faire violence. Seigneur, fais-nous violence.

« Je t'aime », dit le Seigneur.
Pourrait-il nous faire plus grande violence ?

Hubert Teller
N. 29bis

fficacité de la non-violence

« ...Le non violent me rappelle que le destin est humain, puisqu'il a été suspendu une fois par un homme ; en un point l'interdit est levé, un avenir est possible : un homme a osé ; on ne sait pas ce que cela donnera, on ne peut pas le savoir, parce que cette efficacité est, au sens strict de la méthode historique invérifiable ; c'est le plan où le lien d'un acte à l'histoire est objet de foi ; le non-violent croit et espère que la liberté peut entamer le destin ; ainsi peut-il relancer le courage des entreprises au fil de l'histoire quotidienne.

...La non-violence fut pour Gandhi une méthode et même une technique détaillée de la résistance et de la désobéissance. Il faut avouer que nous sommes totalement démunis et ignorants d'une telle technique ; on a tort de ne pas étudier le mécanisme froidement prémédité et méticuleusement exécuté de ses campagnes en Afrique du Sud et aux Indes ; on y remarquera un sens aigu des effets de masse, dans la discipline, la résolution et surtout l'absence totale de peur à l'égard de la prison et de la mort ; ici le caractère actif de lan on-violence, c'est pour lui, la force.

C'est cette force qui dans une expérience exceptionnelle, unit en raccourci la fin et les moyens. La violence progressiste, celle qui prétend se supprimer en marchant vers les fins humanistes de l'histoire, est l'art du détour : détour de la ruse, du mensonge, de la violence ; tous les états-majors militaires et civils le pratiquent ; c'est la technique du patriotisme et de la révolution ; non-violent répond à la question qui lui est posée sur son efficacité par une autre question : la pratique du « détour » ne comporte-t-elle pas le péril d'une perpétuation sans fin de la violence ?

Paul Ricœur
extrait de
« Histoire et Vérité » p. 241



dragées

rutiverine
rutiverine

lèvent les spasmes,
dilatent les vaisseaux
et les consolident

dragées

rutiverinal

calme,
lève les spasmes,
dilate les vaisseaux
et les consolide

SURMENAGE ÉPUISÉMENT NERVEUX

DÉFICIENCES CÉRÉBRALES

ANXIÉTÉ

CÉRÉBROLYSINE

Ebéwé

Composition: Mélange d'acides aminés correspondant à 1 gr. de substan cérébrale fraîche par ampoule de 1 cc. Exempt d'albumine de de peptides et de lipoïdes.

Indications: Etats d'épuisement nerveux et végétatif, troubles de la faculté d'attention et du pouvoir de concentration, accès vasovégétatifs et autres troubles des fonctions végétatives, troubles post-commotionnels, petit mal, carcolepsie, prophylaxie des effets secondaires dans la thérapeutique de choc, dystontogénie mentale chez l'enfant. - Etats post-grippaux.

Posologie: Tous les 2 ou 3 jours - quotidiennement dans les sèvères - 1 ampoule de CÉRÉBROLYSINE (intraveineuse ou intra-musculaire). En général, une série de 10 ampoules s'est avérée suffisante pour l'obtention d'un succès thérapeutique. Une augmentation des doses est recommandée seulement dans des cas réfractaires.

Présentation: Boites de 10 ampoules de 1 cc.

LITTÉRATURE AVEC
RÉFÉRENCES
SUR SIMPLE DEMANDE

Laboratoires M. VISELE - Wemmel (Belgique)

La non-violence dans le Koran...

Raconte-leur l'histoire des fils d'Adam avec vérité. Ils présentèrent leurs offrandes. L'une fut reçue, l'autre rejetée. Celui qui fut refusé dit à son frère : je te mettrai à mort. Dieu, répondit le juste, ne reçoit des victimes que des hommes pieux.
Si tu attentes à mes jours, je n'aurai point recours à la vengeance, parce que je crains le Dieu de l'univers.
Tu retourneras chargé de mes iniquités et des tiennes et tu habiteras le feu destiné aux pervers.
Malgré ces menaces, la soif du sang prévalut dans le cœur de l'envieux. Il tua son frère et fut au nombre des réprouvés.
Dieu envoya un corbeau qui creusa la terre, et lui apprit la manière d'ensevelir le corps de son frère. Malheureux que je sui ! s'écria le meurtrier, ne puis-je, comme ce corbeau, creuser la terre et cacher les tristes restes de mon frère ? Il se livra au repentir.
C'est pourquoi nous avons donné ce précepte aux enfants d'Israël : celui qui tuera un homme sans en éprouver de violence sera coupable du sang de tout le genre humain ; et celui qui sauvera la vie à un homme sera récompensé comme s'il l'avait sauvée à tout le genre humain.

Koran, V

Sourate du Conseil

Tous les biens que vous avez reçus ne sont qu'une jouissance temporaire ; ce que Dieu tient en réserve vaut mieux et est plus durable aux yeux de ceux qui croient et mettent leur confiance en Dieu,
Qui évitent les grands péchés et l'impudicité ; qui, emportés par la colère, savent pardonner ;
Qui obéissent à leur Seigneur, s'acquittent de la prière ; qui décident de leurs affaires communes en se consultant, et font des largesses des biens que nous leur avons dispensés ;
Qui, ayant éprouvé un tort, le redressent eux-mêmes,
Et rendent pour le mal un mal égal. Celui cependant qui pardonne et se réconcilie avec son adversaire, Dieu lui devra une récompense ; car il n'aime pas les oppresseurs.
On ne pourra s'en prendre à l'homme qui venge une injustice qu'il aura éprouvée.
On s'en prendra à ceux qui oppriment les autres, qui agissent avec violence et contre toute justice ; à ceux-là est réservé un supplice douloureux.
C'est la sagesse de la vie que de supporter avec patience et de pardonner. (XLII, 34-41)
Rends le bien pour le mal, et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et en ami (XLI, 34).

Koran

...et chez un philosophe.

La seule tendresse qui me toucherait : celle du tigre. « Violenti rapiunt illud »,(*) dit l'Evangile. « Illud », c'est la vraie douceur qui est une conquête sur la violence.
Au fond de l'homme qui vous fait souffrir il y a un homme qu'on peut faire souffrir et la torture sera plus sensible au bourreau quand il devra la subir à son tour. L'homme le plus méchant est aussi le plus vulnérable.

— Cette nuit je rencontre un homme, un poignard entre les dents, qui me demande ma bourse.
Je lui dis : « Tuez-moi d'abord et vous la prendrez. Ce ne sera pas trop cher payé, mais permettez-moi d'abord de vous embrasser. »
Alors, cet homme a refusé ma bourse et il m'a fait cadeau de son poignard.

(*) Traduction du rédacteur : « Ils ravissent cela au violent ».

—Je lui décris son visage que je tiens entre mes mains et comme je remarque un signe de cruauté près de la lèvre, je lui demande quel est son crime.
Alors, son front disparaît derrière mon bras et j'entends quelqu'un pleurer.

X... est crucifié éternellement entre Dieu et moi.

Dieu est crucifié entre X... et moi éternellement.

Nous avons eu peur de la douceur et la douceur nous a éternellement privés d'elle.

Marcel Jouhandeau
dans
« Algèbre des valeurs morales »
Idées, n° 182.
Gallimard, 41 f.b.

« La terre, le globe est enceint
de l'amour qui a été ensemencé
dans ses entrailles.
Nous sommes appelés à une tâche
exaltante, celle d'être
les accoucheurs de cet amour
et alors la terre vivra ;

René Cruse,
secrétaire itinérant du mouvement international de la réconciliation (MIR)

Faucon, le 8 décembre

A. Conférence

Il ne faut pas parler de la violence à la légère
et il ne faut pas parler de la non-violence à la légère.

Je crois à la nécessité d'inventer une « métaviolence »
un **dépassement** de la violence.

L'action anti-violente est en définitive celle qui répond le mieux aux exigences révolutionnaires car la révolution entend bien briser le SYSTEME de la violence lui-même et dès lors la « métaviolence » n'est pas une alternative DANS le Système mais une alternative AU Système lui-même.

Au niveau des fins, voyez-vous, l'opposition entre violence et révolution me paraît absolue. La violence me paraît généralement de type réformiste parce qu'elle nous assujettit de nouveau à un nouveau groupe et toute la question du pouvoir reste toujours posée ; alors il faut adapter les moyens à la fin que l'on vise. C'est pourquoi, je pense, en dernière analyse, que les anti-violents ont de l'efficacité une notion plus riche, plus ample, plus profonde parce qu'elle vise à la fois les structures et les consciences.

La métaviolence vise au consentement des masses, à une nouvelle anthropologie, sans laquelle nous ne pouvons pas survivre. Certes, la violence, je le sais, peut atteindre un but contre les structures, mais elle ne favorise pas l'évolution des hommes ; elle bloque l'anthropologie. Pour se maintenir, il lui faut toujours un dik-tat, sinon, une dic-ta-ture ; la violence adhère à la victoire du plus fort, elle accepte les règles du jeu sans changer ces règles. Elle intervertit les rôles et porte, à mon avis, en elle des éléments contra-révolutionnaires.

Mais en disant ceci, qu'il soit bien clair mes amis, que je me garderai bien de porter unecondamnation sur ceux qui emploient la violence pour se faire entendre car, tel, Monsieur Marcellin, je consoliderai la répression existante, je n'ai pas à condamner ceux auxquels nous n'avons laissé que les moyens de la violence mais à chercher ici, chez moi, les moyens de paralyser l'appareil administratif et économique qui produit ailleurs la violence.

B. Débat

1) Y a-t-il une violence du verbe ?

« Notre seule présence au monde mais plus encore notre parole, le discours philosophique et scientifique, constituent déjà une certaine violence.
Dans notre cas particulier d'intellectuels, d'idéologues du moins potentiels nous sommes particulièrement exposés au risque de mettre en place une violence apparemment plus noble mais finalement pas moins réelle.
A quelle condition, pouvons-nous résister à la tentation de faire de la parole que nous possédons une arme d'oppression sans renoncer à notre tâche d'intellectuels dans la société ? »

Cruse répond

« Je remercie beaucoup l'auteur de cette question vraiment difficile pour tout le monde et pas seulement pour vous. Lorsque les maîtres de la société établie contestent le projet révolutionnaire parce que dit-elle, cette société, vous n'avez rien à mettre à la place, je dis : **heureusement** que nous n'avons pas un projet de société tout fait et tout cuit parce que à ce moment-là nous serions des impérialistes du verbe, nous voudrions imposer notre idéologie et je crois qu'il y a dans le non à la société un OUI implicite mais que nous n'avons pas à définir par avance ce qui sera nécessairement la construction de nous tous ensemble et qui pourra paraître celle d'un intellectuel ou d'un groupe d'intellectuels.
La question qui est posée là nous amènerait à poser une autre question sur la finalité de l'enseignement et oui, la finalité de ce que nous recevons dans l'enseignement et pour qui ? pourquoi ?...

La lutte pour éviter que la parole ne devienne quelquechose de violent me fait penser à Platon (c'est peut-être un des seuls moments où je suis d'accord avec Platon) lorsquil parlait de « maïeutique », c'est-à-dire le processus qui fait accoucher l'autre de sa parole.
Si le mois de mai a été flamboyant d'espérances, c'est parce que les murs ont pris la parole, c'est parce que les gens ont pris la parole.
Il nous faut nous garder, et je suis heureux de cette question, de notre verbe parce que on pourrait très facilement écraser l'adversaire avec le verbe.
En permettant aux autres de s'exprimer, en leur fournissant l'occasion de prendre eux-mêmes la parole, je crois qu'on fait là œuvre utile et véritablement révolutionnaire dans le sens de la révolution culturelle profonde.

Je crois qu'il nous faudra apprendre dans les années à venir que nos catégories de pensée ne sont pasexclusives et nous découvrirons petit à petit, mais nous n'en avons pas encore bien pris conscience, des autres catégories de pensée. Il faudra apprendre l'autogestion de la pensée.
Je n'ai donc pas à cette question de réponse toute cuite et de formules et je remercie celui qui l'a posée parce que c'est un avertissement et un avertissement très grave. C'est, parmi toutes les questions reçues jusqu'ici, la plus solide, la plus sérieuse, la plus profonde.

2) La conversion ne doit-elle pas se situer au niveau du **respect dû à son prochain ?**

« Dans tout conflit humain, il faut savoir reconnaître non pas l'ennemi mais **l'adversaire.**
Une manière de respecter son prochain, c'est d'abord de l'appeler par son nom et de le respecter dans son identité sociale...

3) **La non-violence est-elle dictée par la foi en Jésus-Christ ?**

« Oui, si non-violence = combat contre l'injustice
et si non-violence n'est pas indifférence
L'Evangile n'est pas indifférent vis-à-vis des pauvres.
Voyez, le fameux Magnificat où Marie salue le Christ comme celui qui a renvoyé les riches les mains vides qui a donné la parole à ceux qui ne l'avaient pas et qui a donné à manger à ceux qui avaient faim.
Je crois qu'il y a un préjugé radical de l'Evangile, toujours en faveur du pauvre, contre l'oppresseur.

4) **La non-violence n'est-elle pour vous qu'une alternative idéologique?**

Si c'était une alternative idéologiques, je m'en méfierais, car, DES IDEOLOGIES QUELLES QU'ELLES SOIENT, ON EN CREVE ! Ce que l'homme veut, ce n'est pas une idéologie mais être lui-même, être respecté dans sa dignité sociale, économique et spirituelle.

C. Objections.

1) **« Nos moyens ne sont pas purs »**

Le Chanoine Houtaert répond : « Il n'y a aucun moyen qui soit totalement totalement pur. Si on recherche le moyen pur, à la façon de certains intellectuels, on ne fera jamais rien changer.
Dans cette perspective-là, une non-violence absolue est du domaine de l'utopie dans un certain nombre de cas et elle risque d'aboutir à une sorte de sectarisme comme celui rencontré dans les

mouvements qui essaient d'établir une espèce de Royaume de Dieu sur la terre, où tout serait parfait. Ce qui est précisément l'apport de la foi, c'est de nous faire comprendre que la fin des processus de libération se trouve dans le Royaume et rien que là. C'est ce que Ricœur appelle d'« utopie nécessaire », utopie mais utopie NECESSAIRE.

2) **« La non-violence n'est-elle pas une blague pour les peuples engagés avec la violence, mais une blague sympathique ! ? N'est-elle pas la charité d'il y a quelques années,
le paternalisme révolutionnaire qui est à la mode aujourd'hui ?**

Cruse répond : « J'applaudis à votre question ; d'accord entièrement avec la manière de poser la question et avec son contenu. Mais j'aurais envie de vous poser à mon tour une question : « Qu'entendez-vous exactement par « non-violence » ?
La non-violence = justice radicale qui aille jusqu'à la racine de l'injustice. Oui, la charité paternaliste est la pire horreur qu'on puisse imaginer.
Hélas, le mot « non-violence » est un mot **piégé,** en Occident.

3) **et si on n'a pas le choix ?**

L'homme a la possibilité de s'autodétruire (phénomène atomique) et comment l'éviter si on laisse se déchaîner la violence ?

D. Questions sans réponse.

1) (Adressé à Mr. Schooyans)

Ne croyez-vous pas que la violence plus que la non-violence risque d'être récupérée, confisquée par d'habiles opportunistes ?
L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas précisément que ce fut bien le cas pour la Révolution française de 1830 et la révolution bolchevique de 1917 où nous voyons la prise du pouvoir par une nouvelle classe possédante peut-être pire que la première parce que plus subtile et plus efficace à faire admettre son autorité sous un couvert humanitaire ?

2) Il me semble que si l'on approfondit l'expérience des pays sous-développés et les luttes menées en Belgique, on constate que l'aliénation économique est enracinée dans une aliénation plus fondamentale : l'aliénation culturelle. C'est elle qui, au nom de l'ordre, de la famille, de la légalité et au fond, au nom de l'amour-propre des individus qui émerge de la majorité, provoque la déformation des structures mentales dès l'enfance et cause la monopolisation du pouvoir politique, économique, éducationnel, juridique, sexuel. Sur ce terrain plus diffus, moins exploré encore, la lutte est plus

difficile car on ne peut la mesurer en termes d'efficacité, de rapidité, de quantité d'aliénés.
L'on est tenu à des engagements comme dans un foulard avec chacun comme cible principale. En conclusion, on devrait dire actuellement à Louvain :
« En chacun de nous,
il y a un Vranckx qui sommeille ! »

3) Un Tiers-Monde, oui

mais un Quart-Monde (handicapés, vieillards, prostituées) ignoré parce que peu intéressant pour le révolutionnaire ? ? ?

NON-VIOLENCE et FRAICHEUR ENFANTINE

Un jour, Pauline, Mimi et moi, nous allâmes courir dans les bois en compagnie de petites camarades que nous avions rencontrées. Nous marchions, pour jouer, à la queue-leu-leu, quand Pauline remarqua qu'un homme nous guettait, caché derrière un arbre... Chaque fois que nous nous retournions pour le voir, il s'était un peu rapproché, et ça commençait à devenir très louche. Nous nous préparions à rentrer dare-dare à la maison quand une idée me vint. Nous courûmes à lui et nous nous mîmes à danser autour de lui comme des Peaux Rouges puis nous nous arrêtâmes, et je fis semblant de tirer des bouffées d'un grand bâton que je lui tandis ensuite en disant : « Fumez le calumet de paix ! » Il s'en alla.

Joan Baez
« Le lever du jour »

LA NOUVELLE NOBLESSE DU DIRIGEANT

(Culture générale et force de l'âme)
L'inquiétude qui envahit le monde, on l'a dit suffisamment, vient du retard des sciences de l'homme sur celles de la nature, retard qui semble aller croissant. Nous ne sommes en effet qu'au seuil d'une ère où les Etats vont consacrer à la recherche scientifique et appliquée des moyens et des sommes sans aucune commune mesure avec ce que nous connaissons actuellement. Il en résultera une accélération encore plus grande de tous les effets qui donnent au Monde un caractère d'acier, implacable et froid.
L'appel au « supplément d'« âme » se fera toujours plus angoissé. La maîtrise du déferlement qui s'annonce sera compliquée encore par l'apparition des peuples nouveaux qui, de toute leur masse de plus en plus consciente, vont renforcer les exigences irréversibles. Que faire pour que l'homme devienne la mesure et le souci de

toutes choses et non le jouet disloqué des forces qu'il a créées en s'oubliant lui-même ? Comment changer en unité tout l'éparpillement et l'impuissance de son action actuelle ?
Si le salut doit surgir de quelque part, ce sera le fait de ces « grands bergers », de ces dirigeants, revêtus d'une nouvelle noblesse, qui voudront observer eux-mêmes et indiquer aux autres la véritable échelle des valeurs : celle où s'accordent la pensée et l'action avec les voix intérieures.
D'où, pour l'homme responsable, cette disponibilité à un esprit nouveau situant toute chose dans une perspective inaccoutumée ; cette sorte d'appel « de la mystique à la mécanique » comme prévoyait Bergson ; cette réflexion continuelle en profondeur qui jamais ne néglige la synthèse pour l'analyse ; ce souci non de **faire pour avoir** mais de **faire pour être.**
Cette recherche de la **totalité** humaine avant toute chose, quels que soient les entraînements extérieurs, constituera bientôt sans doute un phénomène de renouveau comme la nature en péril sait en produire.
En réalité, ce n'est que depuis peu de siècles que l'homme d'Occident a dévié de sa voie normale de développement. Auparavant sa pensée, ses sentiments, son sens artistique et religieux, ses travaux, formaient un tout qu'il « vivait » en même temps. Mais depuis que la faculté raison s'est détachée dans son avance prodigieuse des autres composantes humaines du cœur et de la spiritualité, l'unité perdue risque de se venger.
C'est donc une restauration, un rééquilibrage des pouvoirs de l'homme qui s'impose. Et par conséquent, c'est à la promotion d'une culture générale dans le sens totalisant et unitaire, que devront s'appliquer les dirigeants de notre temps, à quelque échelon qu'ils exercent leur autorité, s'ils ne veulent œuvrer en vain.
Et leur grandeur sera de faire face à l'avenir, avec humilité et chaleur humaine, gardant à l'esprit l'adage de J. Bodin, dans **VI livres de la République,** Paris, 1583 :

IL N'EST DE RICHESSES QUE D'HOMMES.

Joseph BASILE

LES VRAIS VIOLENTS :

les saints d'aujourd'hui

...les véritables saints de notre temps. Non les saints des livres de piété, mais des violents en colère, des activistes impétueux, impatients de réaliser des changements sociaux et d'atteindre la plénitude de leur humanité.

...le caractère criminel et pécheur de notre passivité et de notre légalisme paresseux et sûr de lui.
...l'orgueil est l'élément fondamental du péché de l'homme, mais on confond à tort orgueil et esprit de révolte, et l'on dépeint l'homme pécheur comme un insurgé plein de mépris qui lève le poing. On le voit comme un être qui ne sait pas rester à sa place, qui monte à l'assaut des cieux avec tant d'audace que Dieu est perpétuellement obligé de faire donner sa sainte cohorte pour écraser la révolte.
Cette image qui est profondément grecque, agrémentée de quelques appels à la prudence bourgeoise, n'a pas cessé de détourner notre attention de ce qui fait la principale orientation de la pensée biblique. Cela a produit dans la littérature occidentale une sorte d'admiration secrète pour le pécheur héroïque. Dans leur projection mythologique, Lucifer et Satan, chez Goethe comme chez Milton, présentent bien plus d'intérêt que n'importe quel autre personnage. Tout en les vouant officiellement aux gémonies, dans le secret de nos cœurs nous les admirons.
Cette image déformée du pécheur rebelle s'est si profondément incrustée dans nos mentalités que de nos jours Emil Brunner dans **Man in revolt,** et Albert Camus, dans **L'Homme révolté,** sont d'accord pour dire que l'esprit de révolte est, par définition anti-chrétien. Inutile d'ajouter que le premier condamne cet esprit et le second le loue.

Harvey Cox
dans « Responsables de la
Révolution de Dieu »
Ed. l'EPI

4ème tableau

LA NON-VIOLENCE, EN ACTION

« Let
my people
go »
Albert Luthuli
Prix Nobel de la Paix,
1960

Gde Rotonde, 10 décembre

A. SIGNIFICATION D'UNE GREVE DE LA FAIM.

— Q. Pourquoi le jeune est-il l'arme favorite du non-violent ?
— R. Il ne fait de tort à personne, même pas à son adversaire.
— Q. Quand doit-il être employé ?

— R. Lorsqu'on est désarmé, dépassé par une force plus grande.
— Q. Effet obtenu ?
— R. a) sur soi-même : purification de ses motivations
b) sur les autres : il est une force qui frappe l'imagination et inquiète
— Q. A quelle condition ?
— R. Pour I qui jeûne, il en faut 100 qui travaillent !

B. Qu'entend-t-on par « VIOLENCE DES PACIFIQUES » ? (R. Schütz)

= ne pas nuire

= « résistance passive » ou « non-résistance » (Tolstoï)

= résistance non violente

= FORCE DE LA VERITE (Gandhi)

Notes prises à la conférence donnée par LANZA DEL VASTO.

LOUVAIN « NON-VIOLENT »

« Je commence à penser que le peuple n'a rien à voir dans les lois, si ce n'est pour leur obéir »
(E. POE — 1844)

DES FAITS...

Louvain vient de vivre un événement sans précédent, un événement qu'on devait s'efforcer de taire, car il était un défi au Système.

Lundi 30 nov.

Pour protester contre la mesure Vranckx, une soixantaine d'étudiants belges et étrangers entament une grève de la faim illimitée. Dans la soirée, ces grévistes sont expulsés des Halles par la gendarmerie.

Mardi 1er décembre

solidaires, 25.000 étudiants commencent une grève totale et illimitée des cours. De nouveaux grévistes de la faim, et parmi ceux-ci des assistants.

Mercredi 2 décembre

Monsieur Vranckx parle de beaucoup de choses, mais pas du véri-

table problème. Même, il assimile, par un artifice oratoire, les événements au jeu d'un groupuscule d'anarchistes. Hélas pour lui, la Ligue des droits de l'Homme va le prendre au mot.

Jeudi 3 décembre

Fait majeur : après un meeting, 1500 étudiants descendent pacifiquement dans la rue pour dire leur requête. Aucun affrontement avec la gendarmerie, car — pauvre maréchaussée — le service d'ordre était assuré par les étudiants.
Entretemps, les professeurs et les autorités académiques ont approuvé pleinement l'action des étudiants. Des motions ont été signées dans plusieurs facultés, par les doyens de celles-ci (dont Monsieur Berthet). La majorité des établissements supérieurs se sont joints à l'action de Louvain (U.L.B., Liège, Namur, Gembloux, Mons, etc...).
Les gévistes de la faim sont plus de cent, campés au CIEE, au CRU, et au cercle d'archéologie. Nombre de locaux universitaires sont occupés jour et nuit comme centres d'information.
En aucun moment la grève ne perd son caractère pacifique (dans les rues et sur les boulevards parfois sauvagement réprimés). La censure systématique oblige une journée nationale d'information. Un journal est réédité. Un livre blanc est publié. Des recontres entre Vranckx et les Recteurs. Un second discours de Vranckx qui se défend bien d'être xénophobe (en cela il a raison, nous l'espérons), mais il ne parle que de cela et noie de nouveau le problème en le réduisant à quelques cas particuliers et en sensibilisant l'opinion à la faiblesse économique (?) de la Belgique pour une action philantropique d'accueil aux étrangers.
Les grévistes de la faim s'épuisent. Plusieurs ont dû abandonner.

Vendredi 11 décembre au soir, après les décisions prises au conseil de cabinet sur l'établissement d'un code de l'étranger et sur des mesures transitoires pour les formalités administratives, la grève prend fin. Le **lundi 14** a réuni une dernière fois les étudiants dans les locaux pour envisager l'action future.

...GRANDEMENT MOTIVES...

Le contenu de l'arrêté royal, entré en vigueur le 1er décembre, est suffisamment explicite :

L'étudiant qui désire venir étudier en Belgique doit se présenter à l'Ambassade de Belgique de son pays afin d'obtenir un permis de séjour provisoire valable pour trois mois. Dans ce but, il doit présenter les papiers suivants :

1° Une attesation d'inscription à un établissement d'enseignement...
« Si tu devais aller étudier au Pérou demain, saurais-tu à quelle uni-

versité t'inscrire, ne connaissant pas les programmes, les professeurs, la valeur de l'enseignement ? »

2° Un certificat de « bonne vie et mœurs ».

3° Une justification de ressources.

— soit une attestation de bourse officielle
— soit un engagement des parents confirmé par une attestation bancaire de 50.000 fr. belges.
— soit un garant belge reconnu « solvable et honorable »

4° Un certificat médical.

Comme l'ont si bien souligné MM. les professeurs Franck, Houtart, Ladrière, Lavendhomme et Rouche dans une lettre adressée à la presse :
En ne permettant pas aux étudiants non boursiers d'invoquer un travail rémunéré comme justification de ressources, mais en imposant qu'ils fournissent une garantie financière, on assure un système de sélection (et donc d'exclusion) des étudiants étrangers **avant** leur entrée en Belgique, sur une base sociale. Et d'autre part, en exigeant de l'intéressé un certificat de bonne vie et mœurs **avant** qu'il n'entre en Belgique, on refuse à ceux qui pour des raisons **politiques** n'obtiendraient pas ce certificat de leur gouvernement d'avoir accès aux études en Belgique.

... NON PAS D'UN POINT DE VUE POLITIQUE, MAIS HUMAIN.

Non; l'homme ne pouvait pas admettre cet arbitraire malsain, cette sélection sociale, cette sélection politico-économique. Alors, révolté par cette atteinte à sa valeur essentielle, l'homme s'est mis en grève, spontanément, sans la moindre concertation, sans aucune motivation politique, et il s'est dressé en sa seule qualité d'homme contre le Système. Alors, parce que au niveau des dirigeants, des grands Artificiers du Système, en termes politiques, économiques, voilà que sur une petite gaffe, on réalise le drame de la déshumanisation par le Système. Attention : il faut que le grand public n'y voie rien. Vite. Parlons de cas particuliers. Exhibons une bonté, une grande charité. Nous nous chargerons personellement des personnes menacées directement. Agnagna, noyons le poisson. Silence la Radio. Silence la Presse. Seul le Système peut parler, et parler contre ce qui n'est pas le Système, c'est un devoir patriotique. Quoi ? Des étudiants dans la rue ? Flamands et Wallons ? Et pas de casse ? Et la police ? Rien ? Pas même un peu ? Oh ! Chut ! Pas un mot n'est-ce pas ? Une valeur humaine, ici ? Ah ! Et il n'y a pas moyen de ramener tout cela dans notre Grande Machine ?
Non, rien de tout cela ne pouvait atteindre l'Homme qui s'était dressé. Ce qui ébranlait les murs de Louvain, ce n'était plus l'épou-

vantable quincaillerie dynamique du Système, mais le cœur des hommes.
Alors, ce soir sera-t-il dit qu'une opinion publique préférera un mécanisme sans âme au sourire de la valeur humaine ? Les brises du matin nous apporteront la réponse.

LE RESULTAT DE LA GREVE EST

— une commission chargée de travailler à l'élaboration d'un code de l'étranger.
— un droit d'appel de l'étranger au ministre de la justice.
— l'acceptation comme certificat de bonne vie et mœurs d'un garant de la part de l'université.

Quelque chose a changé. Mais il reste à faire. Et c'est à chacun d'agir... selon son âme.

D. DEMELENNE
N. 29bis.

UN GROUPE GANDHI AGIT A LOUVAIN

A la suite de Gandhi, de Martin Luther King et de bien d'autres, un groupe d'étudiants de Louvain refuse ce tourbillon de de violence et d'y participer de quelque manière que ce soit (notamment par le service militaire). Il veut étudier les implications concrètes de cette option et les techniques d'action les plus efficaces. Il désire sensibiliser les étudiants à ce problème urgent. A ce propos, vous trouverez plus loin quelques propositions concrètes auxquelles nous vous suggérons de participer.
La lutte pour un statut équitable des étrangers en Belgique (étudiants et travailleurs) a été un exemple où, pragmatiquement, une action non-violente s'est déployée, non sans l'ambiguïté déjà relevée (pacifisme n'est pas passivité). Il est évident que la grève de la faim, moyen typiquement non-violent, a joué un rôle déterminant dans le déroulement de l'action. Ce type d'engagement force à prendre au sérieux les objectifs qu'il poursuit : on ne fait pas la grève de la faim sans motif.
Du coup, la conscience de nombreux étudiants s'est éveillée au problème : ils se sont informés, ont participé à l'action dans ses diverses manifestations. De façons sensible, on a constaté une gradation des moyens employés : information, démonstration de masse, opposition plus résolue aux mesures oppressives. Parallèlement, la problématique s'est élargie, au fur et à mesure que beaucoup d'étudiants prenaient conscience de l'interdépendance des questions : les yeux se sont ouverts sur les structures d'échange entre la Belgique et les pays étrangers ainsi que sur la redoutable capacité d'étouffement et de conditionnement de l'opinion que possèdent les mass-média, surtout la radio et la TV soi-disant impartiales.

Ces prises de conscience auraient-elles été possibles, si le mouvement avait été détourné vers la traditionnelle et folklorique petite guerre gendarmes-étudiants ? L'objectif poursuivi et les moyens employés, surtout la grève de la faim et l'effort d'information ont permis de garder au mouvement un caractère de sérieux et d'opiniâtreté peu courant à Louvain.

J. Borremans s.j.
Aumônier de N. 29bis

Il est caractéristique de noter l'intérêt qu'à éveillé la campagne d'information sur la non-violence qui précisément a coïncidé avec ces événements. Elle était organisée par le groupe Gandhi qui rassemble — **de façon tout à fait informelle** — les etudiants de Louvain qui s'intéressent à la non-violence comme option morale et comme moyen d'action.

CONCRETEMENT, IL SE PROPOSE

— d'informer régulièrement (au moyen de permanence à l'Alma II) sur la non-violence et les diverses possibilités d'objection de conscience.
— d'organiser un séminaire de réflexion, animé par le P. Lebeau s.j. où, pour commencer, chacun apportera les questions qu'il se pose sur la réalité et l'efficacité de la non-violence.
— de monter un laboratoire de formation à l'action directe où, notamment à l'aide de socio-drames, seront étudiées diverses techniques d'action non-violente. Cette formation est envisagée dans le contexte de la campagne de solidarité avec les étrangers. Sauf événements nouveaux, la première réunion du labo sera décidée lors du séminaire du 13 janvier.

Pour tous renseignements

— affiches à la Galerie Torrès, Tiensestraat, 47 - 300, Lv.
— Michel Henrard (1er Doc.) Cité Universit. bloc 2
— S. et Geneviève Jacqmain ; CRU, Hooverplein 9, 3000, Lv.
— Maison de la Paix ; rue Van Elewijck, 35 1050, Bx 1.
— J.M. Van Campenhoudt, Vlamingenstraat 19, 3000 Lv.

COMMENT SERVIR LA PAIX ?

Servir la paix ou la guerre ?

Des possibilités **nouvelles** sont offertes aux Belges de **18 à 35 ans** qui veulent repenser leur attitude face à la guerre et aux dépenses

d'armements. Ils peuvent se désolidariser radicalement des structures militaires en demandant leur reconnaissance comme objecteurs de conscience.
Ce statut est réservé à tout citoyen qui, pour des motifs d'ordre religieux, philosophique ou moral, est convaincu qu'on ne peut tuer son prochain, même à des fins de défense nationale ou collective.

Mode d'emploi

Pour être reconnu, il faut d'abord en adresser la demande, par lettre **recommandée** au ministre de l'Intérieur (6, rue de la Loi, 1000, Bxl.), en expliquant ses raisons :
a) l'objection peut sorter seulement sur l'accomplissement du service armé ; l'objecteur partiel effectue alors un service militaire non-armé d'une période égale à celle du milicien. Il peut effectuer des rappels éventuels.
b) Si le refus de l'armée est total et que l'exemption porte sur toute forme de service militaire, l'objecteur radical doit alors :
— effectuer un temps de service civil supérieur d'un an au service militaire normal, pendant lequel il accomplira des « tâches d'utilité publique ». Il dépendra du ministère de l'Intérieur pour des travaux dans les secteurs privé ou officiel : dans des organisations à caractère social, éducatif ou culturel nécessiteuses en main-d'œuvre bénévole (C.A.P., réseaux 900, maisons d'enfants moralement abandonnés, handicapés, vieillards, maisons de jeunes, organismes de chantiers, mouvements de jeunesse.)
— ou bien, dans le cadre de la loi du 21 juin 1961 sur l'assistance technique, il pourra partir deux ans dans le Tiers-Monde.
Pour ces deux cas de service civil, les objecteurs sont ensuite exemptés de tout rappel en temps de paix.

BIBLIOGRAPHIE

ALAN — **Mars ou la guerre jugée** — « Idées », N.R.F. — Réflexions sur les causes des guerres. Prophétique et méconnu.

THOREAU Henry-David — **La désobéissance civile** — « Libertés Nouvelles », Pauvert — « Dans un Etat qui emprisonne les innocents, la place des honnêtes gens est aussi en prison ».

GANDHI M.K. — **Tous les hommes sont frères** — « Idées », N.R.F. — Un excellent choix de textes, qui expose très complètement la pensée et l'action du Mahatma.

NANDA B.R. — **Gandhi** — « Marabout-Université » — Une biographie très fouillée.

KING Martin Luther — **Combats pour la liberté** — Petite Bibilothè-

que Payot — Le boycott des autobus de Montgomery, première campagne non-violente aux Etats-Unis.

CAMARA Dom Helder — **Révolution dans la paix** — « Livre de Vie » — Textes fondamentaux du nouveau porte-parole de la non-violence révolutionnaire.

— **Spirale de violence** — DDB ; une analyse lucide, courageuse et humaine.
OPPENHEIMER Martin & LAKEY George — **Manuel d'action directe**

— Mouvement International de la Réconciliation — Première grande étude des stratégies et tactiques de l'action directe non-violente.
Pour TOUS RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES : — le livre africain — Rue van Elewijk, 35 — 1050 Bxl.

Non-violence - N° spécial de DEMAIN (60 F) — une excellente introduction, claire et profonde à tous ses aspects.

Joan BAEZ — **Le lever du jour** (Stock) — un « journal » attachant où l'auteur se montre passionnée par la non-violence.

Une journée avec Dom Helder Camara
Une journée avec John Griffin
(textes + photos DDB, 70 fr.)

CAHIERS DE LA RECONCILIATION, périodique du MIR,
pour s'y abonner en Belgique, verser 140 F.B. (100 F.B. pour étudiants et écclésiastiques !) au C.C.P. 64.65.49 de V. Cotton, rue du Château d'Eau, 26, 7860 Lessines.

Editeur responsable : MAISON HIPPOCRATE, O.-L.-Vrouwstraat 13, 3000 LOUVAIN

n° 3 — janvier 1971.

Mon cher Confrère,

Le Docteur Walter Colin, moine de l'abbaye de Maredsous, a l'intention de reprendre la tradition des week-end spirituels à Maredsous, pour médecins et femmes de médecins.
Nous organisons cette année deux week-end :

les 5 et 6 juin 1971
et les 4 et 5 septembre 1971.

En voici le programme :

Samedi :	16 h.	Goûter
	17 h.	Echanges spirituels
	18 h. 30	Vêpres à l'abbaye de Maredsous
	19 h. 15	Repas
	20 h. 45	Vigile du Dimanche à l'abbaye
Dimanche :	10 h.	Messe à l'abbaye
	11 h. 30	Echanges spirituels
	13 h.	Repas
	14 h. 30	Echanges spirituels
	16 h.	Vêpres à l'abbaye.

Si vous désirez vous inscrire à l'un de ces week-end, nous vous prions de bien vouloir en avertir rapidement le Père Colin, en indiquant si vous venez seul ou accompagné de votre épouse. Le nombre de chambres du Clos Saint-Pierre de Maredret, où auront lieu ces week-end, étant très limité, vous avez intérêt à vous inscrire le plus rapidement possible.
Le prix forfaitaire est de 300 frs par personne.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Père Vincent Colin à Maredsous.
Veuillez croire, mon cher Confrère, en mes meilleurs sentiments.

Le Père COLIN.

Docteur Walter Colin
Abbaye de Maredsous
5642 Denée (Tél. 082 / 69155)